

## **SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020**

Le vingt-deux septembre deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUSSANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Karine PALIN, Maire.

Etaient présents :

PALIN Karine	FONSECA Rose-Marie
CROUAIL Jean-Pierre	JAROUSSEAU Nicolas
SORBIER Jean-Charles	CHEVALIER Nadia
MILLET Maryse	DHERS Frédéric (à partir de 19h50)
POUILLET Patrice	LECCA Audrey
OLLIVOT Christelle	CLAUZEL Alexia

Absents excusés : Jean-Claude GOFFRE (pouvoir à Jean-Pierre CROUAIL), Annette MAURIN (pouvoir à Karine PALIN), Chantal RAMPNOUX (pouvoir à Jean-Charles SORBIER), France MARTINI (pouvoir à Maryse MILLET), Arnaud CHAUMEIL, Stéphane CRAVIOTTO, Frédéric DHERS (jusqu'à 19h50), Gaëtan LAURAND

Christelle OLLIVOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 18 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

### **N° DEL-22092020-1 : ABONDEMENT EXCEPTIONNEL DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – PROPOSITION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DU LAVOIR EN 2021**

**Rapporteurs : Mme Karine PALIN  
Maire  
M. Jean-Charles SORBIER  
Adjoint au Maire**

Karine PALIN expose au Conseil Municipal les termes de la circulaire préfectorale en date du 11/09/2020 relative à l'abondement exceptionnel de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au titre de l'année 2020.

La décision de cet abondement exceptionnel d'un montant de 2 milliards d'euros s'inscrit dans le plan de relance élaboré par le Gouvernement pour faire face aux conséquences de l'épidémie COVID-19 sur la vie économique de notre pays.

Les projets pouvant être présentés par les collectivités doivent s'inscrire dans une des trois thématiques suivantes :

- Transition écologique
- Résilience sanitaire
- Préservation du patrimoine public historique et culturel classé ou non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés en Préfecture avant le 25 septembre 2020.

Jean-Charles SORBIER, Adjoint en charge des bâtiments, indique qu'un diagnostic de l'état du lavoir réalisé dans le courant de l'été a conduit au constat de l'état très délabré de la toiture du bâtiment et a obligé le Maire à prendre un arrêté de fermeture du site au public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'abondement exceptionnel de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'exercice 2020, aux fins de procéder à la restauration de la toiture du lavoir aux conditions suivantes :

Montant HT des travaux : 7 818.20 €  
Taux de la subvention sollicitée : 50 %  
Montant de la subvention sollicitée : 3 909.10 €  
Autofinancement : 3 909.10 €

La réalisation de ces travaux sera inscrite au budget de l'exercice 2021.

La remise en état de ce bâtiment permettra la réouverture du site qui fait par ailleurs l'objet d'une réflexion pour l'aménagement / embellissement / fleurissement de cette aire de détente.

**N° DEL-22092020-2 : TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DE L'ÉGLISE**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**Rapporteur : Jean-Charles SORBIER**  
**Adjoint au Maire**

Jean-Charles SORBIER rappelle au Conseil Municipal l'inscription au budget 2020 des crédits nécessaires à la réalisation des travaux d'étanchéité de l'église pour une tranche de 39 636.54 € HT.

Dans ce cadre, M. Yann VEIS, architecte, en charge de la coordination et du suivi du chantier, a fait parvenir une proposition de contrat de maîtrise d'œuvre. Le montant des prestations est fixé à 5% de celui des travaux, soit 1 981.83 € HT.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Jean-Charles SORBIER, et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

la signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'étanchéité de l'église, avec M. Yann VEIS, architecte, et autorise la signature de tout document nécessaire à l'aboutissement de ce dossier.

**N° DEL-22092020-3 : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES - PROPOSITION D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ORGANISÉ PAR LE SDEEG**

**Rapporteur : Jean-Charles SORBIER  
Adjoint au Maire**

La Mairie a été destinataire de la part du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde, d'un questionnaire de recensement en vue de la mise en place d'un nouveau groupement de commandes en matière d'exploitation et de maintenance des installations thermiques : chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation.

Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du Programme ACTEE, porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et EDF pour promouvoir la réduction des consommations énergétiques.

Les objectifs de ce groupement de commande sont multiples :

- Accompagner les collectivités dans un contrat adapté et performant
- Réduire et maîtriser les consommations d'énergies
- Répondre à une obligation réglementaire d'entretien
- Bénéficier des meilleures tarifications et de prestations de qualité
- Faire des économies d'échelle sur les travaux de renouvellement des installations thermiques, tout en anticipant les investissements.

Les prestations concernées par ce marché débutent à compter de juin 2021.

Pour les communes de moins de 15 000 habitants et les Communautés de Communes, le SDEEG finance :

- 50% des diagnostics techniques des installations thermiques, dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet
- 80% de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation du marché des exploitations d'installations thermiques.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des voix (15 pour ; 1 abstention), décide l'adhésion de la commune de SOUSSANS au groupement de commandes proposé par le SDEEG, pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à vingt heures et quinze minutes.**

**Récapitulatif des délibérations :**

- N° DEL-22092020-1 : Abondement exceptionnel de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – demande de subvention pour la restauration du lavoir
- N° DEL-22092020-2 : Travaux de l'église – autorisation de signature du contrat de maîtrise d'œuvre
- N° DEL-22092020-3 : Maintenance des installations thermiques – proposition d'adhésion au groupement de commandes organisé par le SDEEG

**Signature des élus présents**

PALIN Karine	
GOFFRE Jean-Claude	Absent Pouvoir à Jean-Pierre CROUAIL
MAURIN Annette	Absente Pouvoir à Karine PALIN
CROUAIL Jean-Pierre	
RAMPNOUX Chantal	Absente Pouvoir à Jean-Charles SORBIER
SORBIER Jean-Charles	
MARTINI France	Absente Pouvoir à Maryse MILLET
MILLET Maryse	
POUILLET Patrice	
CHAUMEIL Arnaud	Absent
CRAVIOTTO Stéphane	Absent
OLLIVOT Christelle	
FONSECA Rose-Marie	
JAROUSSEAU Nicolas	
CHEVALIER Nadia	
DHERS Frédéric	<u>Absent délibérations 1 et 2</u>
LECCA Audrey	
LAURAND Gaëtan	Absent
CLAUZEL Alexia	